

Soucieuses de représenter l'ensemble des familles et de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, les quatre UDAF de Bourgogne et l'URAF de cette région ont lancé en mars 2005 une troisième enquête intitulée " **Vulnérabilité dans la famille** " auprès de 9000 ménages bourguignons.

465 ménages ont répondu à cette enquête, qui a pour but de reconnaître, d'identifier et à terme d'accompagner les moments clés de fragilité dans le parcours de vie des familles bourguignonnes ainsi que leurs conséquences éventuelles.

Ces événements sont la porte d'entrée du questionnaire. Les familles sont invitées à décrire un à 2 moments survenus dans leur famille durant ces 5 dernières années. Ces grands types d'événements sont présentés ci-dessous selon leur fréquence (du plus au moins cité).

Thème n°1 : PROBLEME DE SANTE

Lié à la maladie, à un accident, au handicap, au vieillissement, à la dépendance (drogue, tabac, alcool)...

Les personnes touchées par un problème de santé rencontrent principalement des **difficultés de santé** bien sûr mais aussi de fortes **difficultés psychologiques** (plus de 6 personnes sur 10).

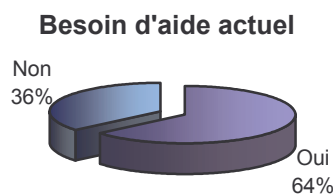
Le **soutien moral** et/ou psychologique est d'ailleurs celui qui a été **le plus reçu** par les personnes touchées par ce type de problèmes et qui leur paraît **le plus utile**.

Pourtant, malgré l'aide reçue, c'est cet aspect de la vie qui marque le plus fortement et le plus longuement la personne. Ainsi, plus de **4 personnes sur 10** indiquent que leur problème de santé a encore de **fortes incidences psychologiques sur leur vie actuelle**.

La vie familiale de la personne se trouve également très souvent affectée. Une personne sur 2 précise en effet, que de fortes difficultés concernant sa vie familiale a accompagné ce problème de santé.

Par ailleurs, les **personnes actives** et les **familles où un enfant est malade** semblent à la fois **plus touchées** au moment de l'événement et le restent **plus durablement**.

Enfin, il semble qu'un problème de santé est assez difficile à surmonter puisque près des **2/3 des personnes** indiquent avoir encore **aujourd'hui besoin d'aide**. Les principaux besoins actuels des personnes qui ont connu un problème de santé, sont professionnel et financier.



Fortes difficultés liées à un problème de santé :

1. Santé : 65%
2. Psychologique : 65%
3. Familiale : 51%

Principales aides reçues suite à un problème de santé :

1. Psychologique : 62%
2. Financière : 51%

Principales aides nécessaires actuellement (parmi les personnes en demande d'aide) :

1. Financière : 50%
2. Professionnelle : 36%
3. Psychologique : 29%

Un problème de santé a donc d'autres conséquences que des conséquences physiques, en particulier pour les personnes actives. Bien que le système de santé français ne soit qu'en partie payant, les répercussions d'un problème de santé sur la situation financière de la personne sont évidentes et le retour vers l'emploi est visiblement complexe.

Thème n°2 : DECES D'UN PROCHE

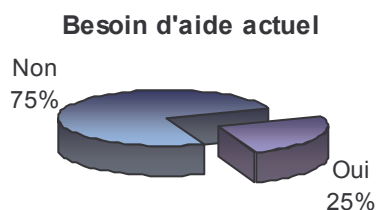
Conjoint, parent, enfant, autre personne proche

Suite au décès d'un proche, la première **difficulté** qui s'y associe est d'ordre **psychologique** (pour 4 personnes sur 10). L'**aide psychologique** est aussi l'aide **la plus reçue et la plus utile** pour une personne sur 2.

La difficulté psychologique est également celle qui reste la plus présente et dont les personnes ont le plus besoin aujourd'hui.

La 2^{ème} aide la plus utile et la plus reçue est l'aide en informations, en sachant que l'aide effectivement reçue est près de la moitié moins importante que l'aide jugée utile. Il y a donc pour les personnes qui ont connu un décès dans leur famille ou dans leur entourage, un vrai **déficit d'informations**.

Aujourd'hui, une personne sur 4 seulement, déclare avoir encore **besoin d'aide**. Cependant, le besoin d'aide actuel (dans tous domaines) est plus important pour les personnes veuves et ce, malgré l'aide plus fréquente dont elles ont bénéficié.



Fortes difficultés liées au décès d'un proche :

1. **Psychologique** : 41%
2. **Familiale** : 23%
3. **Administrative** : 20%

Principales aides reçues suite au décès d'un proche

et principales aides nécessaires actuellement :

1. **Psychologique**
2. **Aide en informations**

Le besoin d'aide actuel pour les personnes qui ont connu le décès d'un proche est plus bas que pour tout autre événement décrit. La demande d'aide est toutefois, plus importante de la part des personnes veuves.

Thème n°3 : EVENEMENT PROFESSIONNEL

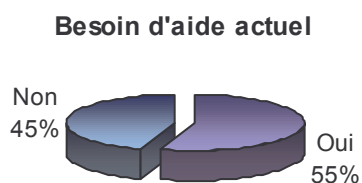
Chômage, nouvel emploi, modification des conditions de travail, mutation, retraite...

Suite à un changement professionnel, les principales **difficultés** rencontrées sont bien sûr d'ordre **professionnel** mais aussi **psychologique** et **financier**. **Une personne sur 4** estime avoir rencontré ce type de difficultés.

Face à ce passage professionnel difficile, **une personne sur 2 a reçu** une **aide psychologique** et, **4 personnes sur 10 une aide en informations**. Ces deux types d'aides sont également jugées très utiles par les personnes en difficulté professionnelle. L'aide en informations et la constitution d'un réseau apparaissent comme essentielles aux personnes qui ont connu un changement professionnel.

Aujourd'hui, un peu plus d'une personne sur 2 a encore **besoin d'une aide** suite à ce passage difficile et en particulier d'une aide financière.

Parmi les personnes touchées par un changement professionnel, les **personnes** qui ont connu le **chômage** et les **parents** dont les enfants vivent au foyer rencontrent **plus de difficultés** face à cette situation et restent **plus durablement** en demande d'aide.



Fortes difficultés liées à un changement professionnel :

1. **Professionnelle** : 46%
2. **Psychologique** : 42%
3. **Financière** : 41%

Principales aides reçues suite à un changement professionnel :

1. **Psychologique** : 49%
2. **Aide en informations** : 43%

Principales aides nécessaires actuellement (parmi les personnes en demande d'aide) :

1. **Financière** : 60%
2. **Psychologique** : 36%

Au vue des caractéristiques des personnes fortement touchées par un changement professionnel (des parents et des chômeurs), il apparaît clairement qu'un événement de ce type peut avoir de fortes incidences à long terme sur la vie de l'ensemble de la famille.

Thème n°4 : MODIFICATION DE LA CELLULE FAMILIALE

Début de la vie en couple, divorce, séparation, départ ou retour d'un enfant au foyer, arrivée d'un parent au foyer...

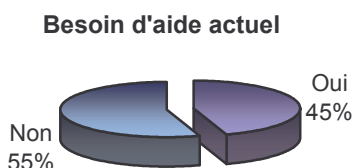
Les **problèmes** d'ordre **financier, familial et psychologique** sont les plus fortement ressentis et les plus partagés par les personnes qui ont connu une modification de leur cellule familiale (**une personne sur 2** environ).

4 personnes sur 10 estiment que les relations familiales s'en sont trouvées fortement affectées, 3 personnes sur 10, qu'elles ont rencontré de fortes difficultés à concilier vie familiale et professionnelle durant cette période.

La première **aide reçue** est **psychologique** (une personne sur 3). La première **aide utile** est l'aide **juridique** près de 4 personnes sur 10. L'aide jugée utile n'est donc pas tout à fait en adéquation avec l'aide effectivement reçue.

45% des personnes interrogées estiment avoir encore **actuellement besoin d'aide**.

Aujourd'hui, les principales difficultés et demandes d'aide des personnes confrontées à une modification de leur cellule familiale restent d'ordre **financier, et psychologique** (une personne sur 3 environ).



Les **familles monoparentales** sont à la fois les familles qui ont vécu ces difficultés le plus fortement et celles qui mettent le plus de temps à s'en sortir.

Pour des parents dont les enfants vivent au foyer, la séparation ou le divorce est un moment particulièrement difficile à vivre et qui affecte durablement la famille. Par ailleurs, les familles monoparentales qui ont décrit d'autres types d'évènements de fragilité semblent également plus durablement en difficulté. Leur niveau de vulnérabilité est donc particulièrement élevé.

Fortes difficultés liées à une modification de la cellule familiale :

1. Financière : 51%
2. Familiale : 49%
3. Psychologique : 49%

Principales aides reçues suite au décès d'un proche

et principales aides nécessaires actuellement :

1. Psychologique
2. Financière

Thème n°5 : ARRIVEE D'UN ENFANT PRECIS

Naissance éloignée, rapprochée, multiple, famille nombreuse, adoption...

4 personnes sur 10 qui ont décrit l'arrivée d'un enfant précis, estiment que de fortes **difficultés psychologiques, familiales et de santé** s'y sont associées.

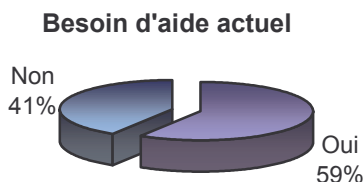
Sur le plan familial, 6 personnes sur 10 ont rencontré des difficultés pour avoir du temps à soi a éprouvé des craintes concernant l'avenir.

L'**aide reçue** est en lien avec l'**aide** qui semble **utile** aux personnes qui ont connu l'arrivée d'un enfant précis mais **pas dans les mêmes proportions**.

Ainsi, 6 personnes sur 10 jugent très utile de recevoir une aide financière mais, 5 personnes sur 10 en ont effectivement bénéficié.

A l'heure actuelle, les principales difficultés rencontrées par ces ménages sont d'ordre familial (29%), de santé (20%) et professionnel (16%).

6 personnes sur 10 indiquent avoir encore **besoin d'une aide aujourd'hui** et en particulier d'une aide **psychologique** (38%), de **santé** (38%) et **juridique** (23%).



Fortes difficultés liées à l'arrivée d'un enfant :

1. Psychologique : 48%
2. Familiale : 43%
3. Santé : 41%

Principales aides reçues suite à d'un enfant précis :

1. Financière : 48%
2. Psychologique : 21%

Aides nécessaires actuellement (parmi les personnes en demande) :

1. Psychologique : 38%
2. Santé : 38%

Les répercussions sur l'ensemble de la famille de l'arrivée d'un enfant précis sont donc notables. Un parent peut par exemple, être amené à cesser son activité professionnelle, des aides et des compensations sont alors demandées.

QUAND LES EVENEMENTS S'ENCHAÎNENT...

Qui décrit deux passages difficiles ? Quelles difficultés accompagnent ces évènements ? Quelles aides sont encore nécessaires ? Comment certains évènements s'enchaînent ?

Un peu plus du tiers des personnes interrogées ont vécu deux passages difficiles au cours de ces cinq dernières années.

Il s'agit plus fréquemment de personnes âgées de 30 à 45 ans.

Ces personnes sont plus touchées face à ces évènements et le restent plus durablement.

Ainsi, **une personne sur deux qui a connu deux passages difficiles** au cours de ces cinq dernières années estime avoir **encore besoin d'aide**.

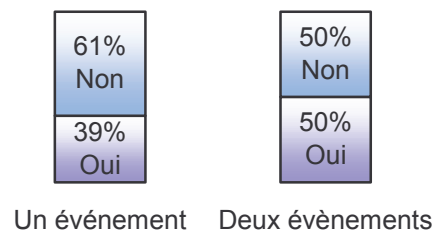
D'une manière générale, parmi les personnes qui ont décrit deux évènements, les deux évènements décrits sont souvent de même type.

En revanche, parmi les personnes qui ont décrit deux évènements dont le **premier** est un **problème de santé**, 43% ont décrit en **deuxième** évènement, un **problème professionnel**.

Nombre d'évènements décrits



Besoin d'aide actuel



Il existe une corrélation entre certains évènements. Il semble qu'un enchaînement de situations soit possible et les conséquences (en particulier pour les personnes qui ont connu en premier lieu un problème de santé) sont alors particulièrement difficiles à long terme et ce pour l'ensemble de la famille.

Il semble indéniable que si un évènement difficile dans la vie d'une famille n'entraîne pas systématiquement la précarité, elle la fragilise et la rend plus vulnérable aux difficultés, plus soumise à d'autres « attaques ». Ces évènements source d'une difficulté deviennent alors des éléments qui caractérisent la famille (exemple : personne veuve, famille monoparentale...) et la rendent plus fragile face à un autre évènement, plus soumise à d'autres attaques.

Face à ces évènements difficiles, l'aide morale et/ou psychologique reste en majorité apportée par la famille et l'entourage de la personne. La famille est donc toujours considérée comme un refuge qui apporte un soutien à ses membres qui vivent une épreuve.

La lutte contre la vulnérabilité des familles doit avoir un impact suffisamment en amont pour prévenir au lieu seulement de réparer. Ce travail doit se faire avec les personnes en situation de précarité, de pauvreté et d'exclusion, qu'elles aient ou non un emploi, connues ou non des associations de solidarité.

Pour des résultats plus complets, merci de contacter :

Maria CARADEC, UDAF 21 / 03.80.53.13.94.